

# Charte du Réseau AMY

20 janvier 2018

## Réseau pour l'Accueil des Migrants en Yvelines (Réseau AMY)

Nous, organisations, associations, collectifs et personnes intervenant en soutien aux migrants, formons le **Réseau pour l'Accueil des Migrants en Yvelines** dit Réseau AMY. Nous sommes réunis par notre volonté commune d'accueillir dignement tous les migrants quelles que soient les raisons qui les ont conduits à venir en France.

L'arrivée de migrants et réfugiés a entraîné un important mouvement populaire de solidarité. Malgré des réactions de crainte et de rejet, malgré la démagogie de certains élus locaux et de certains mouvements politiques, cette solidarité s'est exprimée par la création de collectifs, de comités de soutien et de nouvelles associations. Le réseau AMY est une émanation de cette solidarité.

Le Réseau AMY a pour but :

- de faciliter l'accueil des migrants ainsi que le dialogue, la rencontre et l'interaction entre Yvelinois et personnes migrantes ;
- de partager pratiques et expériences dans tous nos domaines d'intervention pour mieux accueillir les migrants qui sont sur nos territoires ;
- d'agir en commun vis-à-vis des autorités de l'État, des collectivités territoriales et des administrations pour faire respecter les droits des migrants dans le cadre des déclarations et conventions internationales, notamment droit d'asile, droit à l'hébergement inconditionnel d'urgence, droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille, libre circulation telle que définie par l'article 13 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, etc. ;
- d'informer et d'agir pour que les lois et les mesures prises par le Gouvernement, les collectivités territoriales et les institutions concernant l'accueil des personnes migrantes soient respectueuses des droits humains fondamentaux et des conventions internationales ;
- de lutter pour l'abrogation des accords de Dublin, et, en attendant, d'agir en commun vis-à-vis des Préfectures et du Gouvernement pour demander l'application de la clause dite «discrétionnaire» ou «de souveraineté» des accords de Dublin : *«Chaque État membre peut décider d'examiner une demande de protection internationale qui lui est présentée par un ressortissant de pays tiers ou un apatride, même si cet examen ne lui incombe pas en vertu des critères fixés dans le présent règlement »* ;
- de faire connaître aux médias, aux élus et à la population les actions de solidarité avec les migrants dans les Yvelines ;
- de réaffirmer le droit pour tout citoyen qui le souhaite de venir en aide aux personnes en difficulté.

Ce réseau a pour moteur « À plusieurs nous sommes plus forts ».

Ce réseau respecte l'autonomie de chacun : associations, collectifs, comités, organisations et personnes.

La solidarité militante agit actuellement dans plusieurs directions, et notamment :

- soutien matériel ;
- hébergement là où les migrants sont à la rue, avec parallèlement des actions pour obtenir leur

- hébergement par l'État et les collectivités territoriales ;
- aide alimentaire là où les migrants ne sont pas nourris ;
- aides diverses (vestimentaires, etc.) ;
- petit déjeuner dans les files d'attente pour l'accès aux services de l'administration ;
- cours de français et conversation française ;
- échanges culturels et conviviaux ;
- activités sportives ;
- information-sensibilisation vis-à-vis de la population ;
- mobilisations contre les actions ou/et prises de position xénophobes ou racistes de certaines organisations ;
- mobilisations auprès des élus ;
- assistance administrative et juridique ;
- accompagnement médical.

Dans ce cadre, le Réseau AMY participera aux États Généraux des Migrations. (<https://eg-migrations.org>)

Le réseau AMY va permettre de partager, fédérer, dynamiser les différentes actions engagées et d'agir avec plus de force et d'efficacité pour un accueil digne de tous les migrants, sans distinction, qui arrivent en Yvelines.

Premières signatures :

- ACI 78 - Action Catholique des milieux Indépendants 78
- ACO VIS - Action Catholique Ouvrière de la Vallée Industrielle de la Seine
- ASTI du Mantois
- ATD Quart monde 78
- ATTAC 78 nord
- CAMA - Collectif pour l'Accueil des Migrants à Achères
- CELY - Croyants en Liberté Yvelines.
- Cercle de silence de Versailles
- Cercle de Silence de Mantes-la-Jolie et Mantois
- Cimade Ile-de-France
- Collectif de soutien aux réfugiés et sans-abri de la Confluence (Seine et Oise)
- Collectifs des Petits Déjeuners et Fêtes de la Fraternité de Versailles
- Collectif Voisins Solidaires de Mézy-sur-Seine
- Collectif Voisins Solidaires de Versailles
- Comité de soutien aux réfugiés des Tilleuls de Triel-sur-Seine
- Communauté Emmaus de Follinville-Dennemont
- CRIC – Collectif de réflexion et d'initiatives citoyennes de Mantes
- Forum du Mantois
- LDH de Conflans-Sainte-Honorine
- LDH de Mantes
- LDH de Poissy et environs
- LDH de Verneuil-sur-Seine et ses environs
- LDH Yvelines (Ligue des Droits de l'Homme, Fédération des Yvelines)
- MRAP Yvelines - Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples
- RESF 78

- Un Ailleurs Pour Tous

»»